

Résultats financiers de l'année 2012



Salaberry-de-Valleyfield, le 18 juin 2013

Madame la Conseillère et Messieurs les Conseillers,
Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

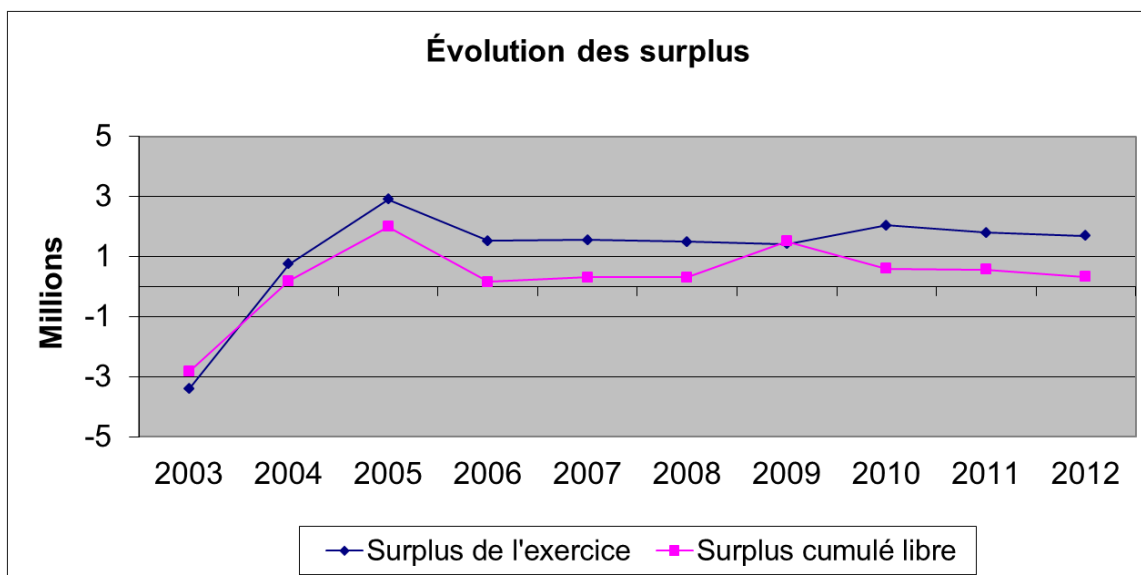
La Ville de Salaberry-de-Valleyfield dépose aujourd'hui, conformément à l'exigence de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, ses états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012. Comme il se doit, l'état de la situation financière de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, en cette date de fin d'année, a été préparé sous la direction du trésorier et directeur des finances de la Ville, monsieur Michel Décosse, et de son équipe. Tel que requis, ce document est accompagné du rapport de l'auditeur indépendant, Goudreau & Poirier inc., mandaté pour revoir et auditer l'ensemble des opérations financières effectuées au cours de l'année 2012. Ce rapport est préparé conformément aux normes canadiennes de comptabilité pour les organismes du secteur public.

Selon les normes de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), les organismes publics doivent consolider, dans leur rapport financier annuel, la juste part des opérations des organismes inclus dans son périmètre comptable. À cet effet, une série de critères précis permettent de déterminer les organismes devant faire partie du périmètre comptable de la Ville. En regard de cette obligation, les données contenues dans le présent rapport financier de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield incluent les résultats de la Société du Port de Valleyfield ainsi que ceux du Conseil Intermunicipal de Transport du Sud-Ouest. Étant donné que le résultat net de ces organismes relève de leur responsabilité, nous nous limiterons donc à faire état des renseignements relatifs à nos opérations spécifiques.

Les états financiers de l'année 2012 démontrent un excédent net des revenus sur les dépenses de 1 687 815 \$, incluant un surplus de 354 438 \$ réalisé par les opérations de la Société du Port de Valleyfield. Le surplus provenant des opérations exclusives de la Ville est donc de 1 333 377 \$, soit une marge de 1,9 % par rapport à un budget de 68 M\$, adopté en décembre 2011, pour l'année financière 2012. Ce résultat témoigne d'une saine gestion des dépenses publiques et d'un respect des objectifs budgétaires fixés par le conseil auxquels nos directions de service doivent rendre compte.

Ce surplus résulte principalement de revenus supplémentaires issus de différentes sources, notamment, de la taxation (275 000 \$), de la disposition par vente de terrains appartenant à la municipalité (1 000 000 \$), de recettes de diverses natures (265 000 \$) ainsi que du programme de remboursement de la TVQ (160 000 \$), ce dernier montant étant issu de l'entente fiscale entre le gouvernement du Québec et les municipalités représentées par l'Union des municipalités du Québec. Du côté des dépenses, une mise à contribution de l'ensemble des services municipaux a permis une résorption d'environ 1,5 % du budget global (1 000 000 \$) permettant de pourvoir au financement de certaines dépenses imprévues, notamment un dossier de réclamation de la part d'un contribuable corporatif et une contribution additionnelle au financement de nos obligations envers le régime de retraite des employés.

Au 31 décembre 2012, l'excédent total issu des surplus d'opérations accumulés au cours des années par la Ville s'élève à 10,2 M\$ dont 9,9 M\$ sont réservés à des fins spécifiques qui seront décrites plus loin. En conséquence, l'excédent accumulé libre s'établit à 300 000 \$ à la fin de l'année financière 2012. Cette somme permettra au conseil municipal de réaliser différents projets jugés pertinents et pouvant être mis à exécution à l'intérieur de l'actuelle planification annuelle. Un premier tableau fournit les informations relatives à l'évolution des surplus annuels depuis l'an 2003.



Le deuxième tableau répartit ces surplus en fonction de leurs affectations respectives dans différentes réserves créées, par le conseil municipal, pour répondre à des besoins spécifiques en lien avec des services rendus aux citoyennes et citoyens.

Tel que mentionné précédemment, des sommes totalisant 9,9 M\$ ont été accumulées à titre d'excédents de fonctionnement réservés et destinés à des fins spécifiques. Depuis plusieurs années, dans une perspective de saine et prévoyante gestion, notre organisation municipale procède, selon le besoin, à la création de réserves afin de bénéficier des leviers financiers nécessaires pour la réalisation d'activités prévues ou imprévues nécessitant un financement particulier. Il est à noter que certaines de ces réserves sont associées à des règles distinctes d'utilisation. En conséquence, la répartition des affectations et des réserves, au 31 décembre 2012, s'établit comme suit :

Surplus affecté – secteur Grande-Île	124 888 \$
Équilibre budgétaire 2013	200 000 \$
Réfection du rang Sainte-Marie	557 639 \$
Réhabilitation des infrastructures et réseaux (fonds bleu)	454 234 \$
Société du Port de Valleyfield	522 204 \$
Projets débutés en 2012 et terminés en 2013	694 841 \$
Projets résidentiels	78 244 \$
Comité mixte municipal-industriel (mesures d'urgence)	26 572 \$
Acquisitions d'immeubles	565 737 \$
Logement social	200 000 \$
Remboursement – règlement 090 (terrains DT acquisition)	400 000 \$
Rénovation – bâtiments et voirie	300 000 \$

Projets environnementaux	100 000 \$
Parc industriel (développement industriel)	51 811 \$
Fonds d'amortissement – SQAÉ (stations d'épuration et de pompage)	54 524 \$
Fonds de roulement – capital non engagé	1 105 728 \$
Fonds de parcs et terrains de jeux	32 223 \$
Soldes disponibles – règlements d'emprunt	3 227 827 \$
Financement des activités de fonctionnement	(6 670) \$
Fonds de réfection des rues et routes, droits sur les carrières	1 214 360 \$
Stationnements	37 500 \$
Transport adapté	(18 180) \$
Pour un total de	9 923 482 \$

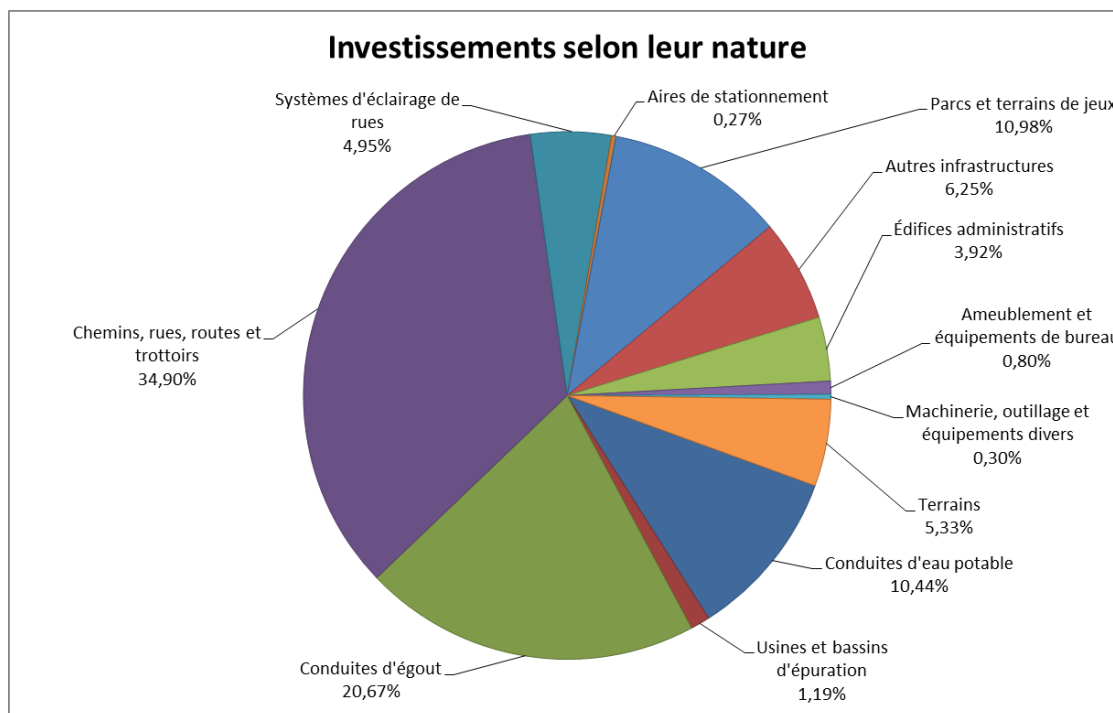
Les contribuables de Salaberry-de-Valleyfield peuvent donc constater que l'administration municipale s'efforce de dégager, au fil des ans, des leviers financiers appréciables permettant de mieux affronter les imprévus et, par conséquent, de mieux planifier l'avenir. Ces leviers nous permettent, en outre, d'organiser plus efficacement la réalisation de projets municipaux structurants et de bonifier, dans beaucoup de cas, les travaux que nous planifions et/ou allons entreprendre durant l'année en cours et/ou de celles à venir.

Outre les dépenses liées aux opérations normales des services de la Ville, les citoyennes et citoyens ont pu être témoins, en 2013, d'une année de continuité dans la concrétisation des investissements en infrastructures dont plusieurs travaux s'étaient amorcés au cours de l'année précédente. Le parachèvement de grands projets en cours, la planification et l'engagement des membres du conseil dans de nouveaux projets d'envergure sont certainement des gestes concrets qui témoignent de la volonté du conseil municipal de bien préparer la Ville à ces défis nouveaux auxquels nous convie la NA 30. À cet effet, nous avons mis en chantier, au cours de l'exercice 2012, les projets suivants :

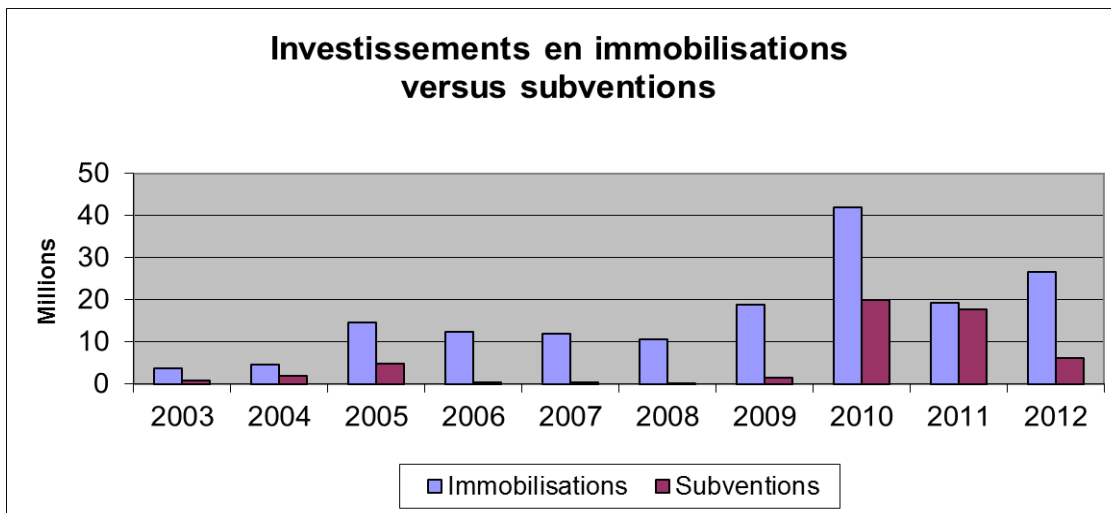
- les travaux de réhabilitation d'infrastructures et d'embellissement de la rue Victoria;
- l'aménagement des infrastructures du parc industriel appelé « Écoparc industriel Salaberry-de-Valleyfield » dans le quartier Saint-Timothée;
- le réaménagement de parcs et terrains de jeux ainsi que l'aménagement de nouveaux parcs dans tous les quartiers;
- autres travaux : travaux de pavage, bordures et éclairage de nouvelles rues, réfection des stations de pompage des eaux usées.

Au cours de l'année financière 2012, la Ville a investi une somme totale de 26 M\$ en travaux de toute nature pour la réalisation de projets structurants dont nous décrivons la nature ci-après :

Réfection des stations de pompage et de l'usine d'épuration	2,2 M\$
Infrastructures et embellissement – rue Victoria	9,8 M\$
Bâtiments, équipements – parcs et terrains de jeux et nouveaux parcs	2,9 M\$
Expansion des zones industrielles	2,1 M\$
Infrastructures – parcs industriels (quartier Saint-Timothée)	7,2 M\$
Infrastructures – Bord-de-l'Eau (quartier Grande-Île)	0,6 M\$



En marge de ces investissements, la Ville ne pourrait réaliser tous ces projets sans l'apport financier des différents paliers de gouvernement. Le tableau ci-dessous témoigne de l'importance de la participation gouvernementale, qu'elle soit fédérale et/ou provinciale, de par leurs programmes de subvention, dans la réalisation de nos projets d'envergure depuis 2003.

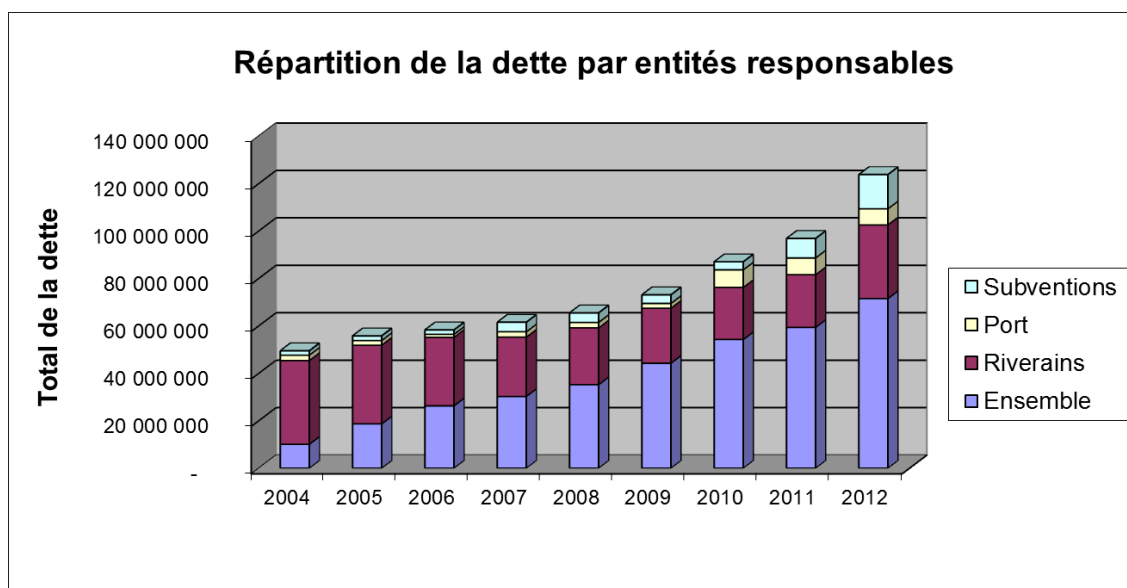


D'autres projets d'importance sur le territoire ont atteint leur plein potentiel par leur mise en service au cours de l'année 2012. Ces projets ont généré leur part d'investissements, bien que la Ville n'y ait pas contribué financièrement. Mentionnons à titre d'exemple : l'agrandissement du palais de justice qui a été complété et la mise en service de l'autoroute 30. Ces projets contribueront à la croissance d'une activité économique certaine dans la communauté et font déjà de Salaberry-de-Valleyfield un point de mire à l'échelle nationale et un carrefour institutionnel, commercial et industriel d'envergure.

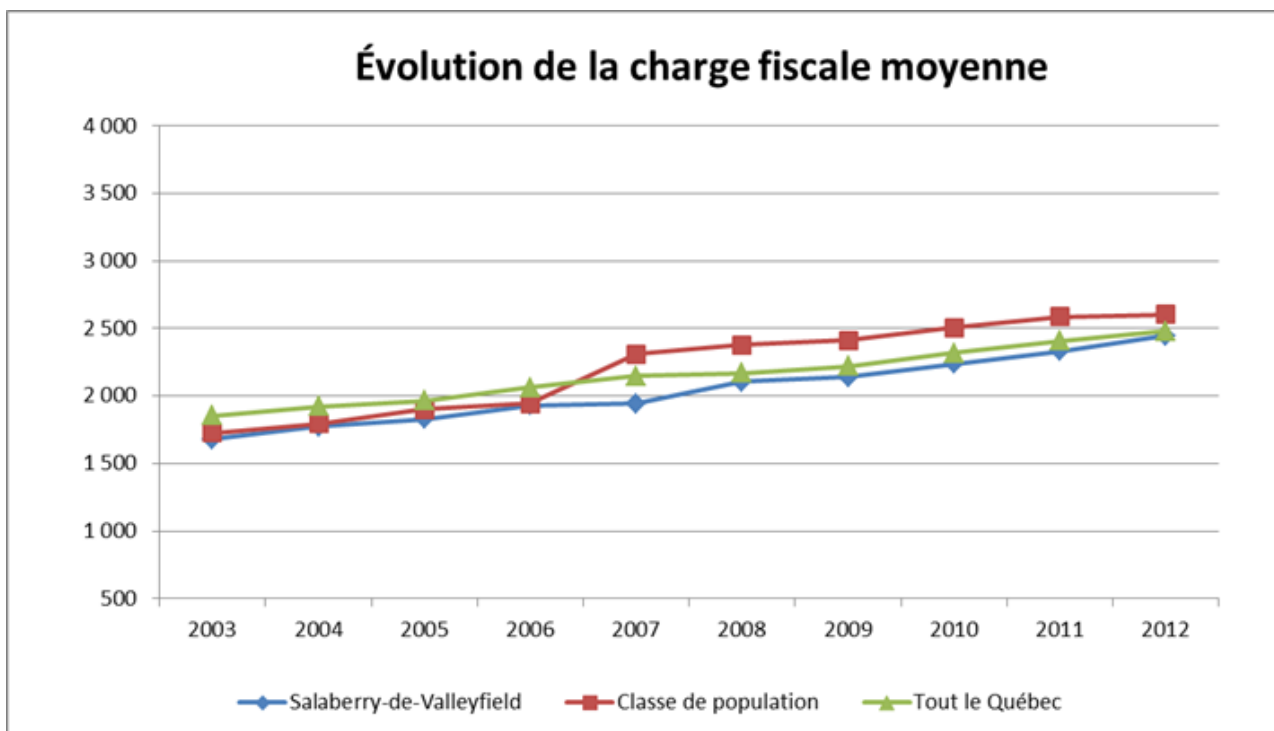
Afin de doter les quartiers d'équipements récréatifs adéquats, au bénéfice de la population qui les habite, le conseil municipal a adopté, en 2012, les règlements d'emprunts nécessaires lesquels permettront la mise à niveau et la réfection de bâtiments et de parcs de même que la mise en place de réseaux cyclables et l'amélioration de notre foresterie urbaine. De plus, un règlement d'emprunt a été adopté afin d'acquérir le bâtiment des Sœurs Dominicaines, lequel sera associé à un grand projet de la santé et du savoir que nous élaborons actuellement, en collaboration avec les institutions des milieux de la santé et de l'éducation. Également, le règlement d'emprunt décrétant la construction d'un poste de police afin d'y loger le personnel de la Sûreté du Québec a été adopté et les travaux de construction devraient s'amorcer très bientôt. La construction de cet édifice répondra aux plus récentes normes d'économie d'énergie et sera prêt pour occupation à l'été 2014. La Société immobilière du Québec (SIQ) assumera la totalité du coût du loyer de cette occupation.

En raison du programme d'investissements, planifié et mis en œuvre par la Ville depuis 2008, dans la perspective de mettre à jour les systèmes vétustes de service et la doter des équipements nécessaires pour relever les défis de la modernité afin qu'elle assume pleinement son développement économique, la dette de la Ville est passée de 96 M\$, au 31 décembre 2011, à 123 M\$, au 31 décembre 2012, ce qui constitue une hausse de 27 M\$. Il faut mentionner, toutefois, que cette dette n'est pas supportée exclusivement par nos citoyens contribuables. Lorsque la Ville réalise des travaux d'infrastructures qui sont en partie subventionnés par les paliers gouvernementaux supérieurs, la Ville doit financer la totalité des sommes nécessaires pour réaliser le ou les projets, incluant la part de la subvention gouvernementale. Le gouvernement rembourse sa part, capital et intérêt, sur une période moyenne de 10 ans; on parle alors d'une dette à la charge du gouvernement du Québec. Une autre partie des investissements est assumée par des tiers, l'exemple du quartier général de la police en est un typique puisque c'est la SIQ qui assumera la totalité du remboursement via le loyer payé.

Le tableau ci-dessous trace le portrait des entités responsables du paiement de cette dette. On peut noter, qu'à la fin de notre exercice financier 2012, la portion de dette payable par l'ensemble des citoyens contribuables de la Ville s'établit à 72 M\$ (59 M\$ en 2011), la dette payable par les riverains, ce qu'on appelle les répartitions, est de l'ordre de 31 M\$ (22 M\$ en 2011), la dette à la charge du gouvernement du Québec, par ses programmes de subventions, totalise un peu plus de 14 M\$ (8 M\$ en 2011) et la dette à la charge de la Société du Port de Valleyfield totalise près de 7 M\$ (comparable à 2011). Également, il faut mentionner les garanties financières accordées à plusieurs organismes reliés à la Ville de par la nature de leur mission sociale (Valspec, La Cité des Arts et des Sports, Les Centres Sportifs de Valleyfield, le MUSO, la Société du Vieux Canal de Beauharnois, etc.). La Ville assure le cautionnement des emprunts respectifs de ces organismes lequel totalise une somme d'environ 14 M\$. Il faut noter que tant et aussi longtemps que la santé financière de ces organismes est assurée, la Ville y veillant activement, elle n'a pas à contribuer au remboursement de ces dettes cautionnées.



Bien que l'année 2012 puisse paraître d'importance en ce qui a trait à l'endettement, on peut constater, à partir du tableau suivant, que la charge fiscale moyenne pour nos contribuables demeure, depuis plusieurs années, à un niveau inférieur à nos comparables selon les indices disponibles. Compte tenu de l'ampleur du programme de réfection ou de mise à niveau de nos infrastructures, entrepris au cours des dernières années, on dénote une légère augmentation de cette charge qui se situait à 2 330 \$ en 2011 et qui s'établit maintenant à 2 444 \$ pour 2012. Cette charge fiscale moyenne demeure tout de même toujours inférieure aux villes de même catégorie (Cités régionales) de population qui se situe actuellement à 2 604 \$ ainsi que celle pour tout le Québec qui se situe à 2 481 \$. Également, mentionnons que le conseil municipal fixe le choix des projets à réaliser en fonction du niveau d'investissement requis et des subventions disponibles afin de contrer une charge indue sur le budget de ses citoyens payeurs de taxes. En dernier lieu, on doit noter que les citoyens contribuables ne sont pas seuls à devoir assumer cette dette; les industries, les commerces et autres entités imposables y contribuent également pour une large part.



LES INDICATEURS DE GESTION

En marge de la présentation du rapport financier annuel, toutes les villes et municipalités du Québec sont tenues, depuis quelques années, de déposer une série d'indicateurs de gestion qui permettent au conseil municipal de suivre, de façon plus rationnelle, l'évolution de certains paramètres importants de notre gestion municipale.

Nous déposons, ce soir, le document regroupant le calcul des 17 indicateurs de gestion obligatoires requis par le gouvernement. Ces indicateurs demeurent une de nos constantes préoccupations. Il est présentement trop tôt pour tirer des conclusions étant donné que plusieurs villes comparables n'ont toujours pas déposé leurs résultats. Au cours de l'année, nous procéderons aux analyses comparatives et nous pourrons, au besoin, apporter les ajustements afin d'adapter nos secteurs d'opération aux normes acceptables dans les circonstances. Toutefois, nous pouvons déjà assumer que nous pourrions avantageusement nous comparer aux 32 autres villes québécoises de notre catégorie et voici un aperçu de différents indicateurs :

Étant donné la mise en place progressive du personnel et des outils requis afin d'assurer le respect du schéma de couverture de risques approuvé par le gouvernement, le coût de la sécurité incendie, par 100 \$ d'évaluation, est à la hausse depuis plusieurs années, la stabilité de cet indicateur devrait survenir à court terme.

En ce qui a trait au transport routier, l'indicateur relatif à la section voirie est à la hausse étant donné des efforts monétaires supplémentaires consentis dans l'entretien et la réfection des trottoirs, bordures et chaussée. L'indicateur de la section déneigement étant tributaire de la température, on dénote une baisse marquée en 2012.

Le nombre de bris de conduite d'aqueduc par 100 km de voies étant à la baisse, on remarque une nette amélioration de l'indicateur relatif au coût de distribution de l'eau potable. On remarque également une stabilité de l'indicateur relatif aux coûts d'approvisionnement et de traitement de cette eau causée par une légère augmentation des coûts combinée à un volume d'eau traitée à la baisse étant donné notre programme de détection de fuite et travaux majeurs de réfection des conduites. En contrepartie, les indicateurs relatifs au traitement des eaux usées et au réseau d'égout sont à la hausse étant donné une réduction importante des eaux usées traitées en 2012 occasionnée par un niveau de précipitation en deçà des normales annuelles et par les réfections majeures des stations de pompage du réseau d'égout.

Par les efforts constants dans les communications avec les citoyens visant la prise de conscience de la problématique environnementale, on dénote une amélioration dans les coûts de la collecte des déchets par local et une stabilité dans les indicateurs reliés au rendement moyen annuel et dans le taux de diversion de la collecte sélective.

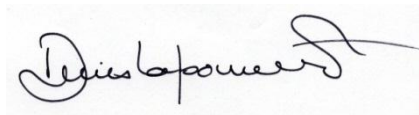
D'autres indicateurs démontrent que notre coût d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable est l'un des meilleurs de la province de Québec. En effet, nous avons le privilège d'avoir une source d'approvisionnement exceptionnelle et nos choix technologiques font en sorte que nous produisons une eau potable de très grande qualité, à un coût largement inférieur à la moyenne provinciale. Les décisions prises par le conseil municipal en cette matière ont donc des conséquences positives mesurables. Voilà donc un exemple de l'utilité de ces indicateurs.

Voilà, Mesdames et Messieurs, les quelques données financières pour l'année 2012 que je souhaitais vous présenter au nom du conseil municipal. Soyez assurés que nous travaillons ensemble consciencieusement afin de faire de notre Ville un exemple à suivre dans tous les domaines sous notre contrôle de gestion. L'amélioration du rendu des services demande un effort de tous les instants et nous y parviendrons tous ensemble avec notre personnel; nos objectifs sont ambitieux, mais réalistes. Nous sommes heureux des succès que nous réalisons, d'année en année; cela rejaille sur chacun de nous comme citoyens et citoyennes. Vous le remarquez et vous nous le dites, notre Ville s'embellit et s'organise de mieux en mieux. Notre Ville est attirante, on y investit de plus en plus et nous avons raison d'être fiers de nos efforts collectifs.

Le présent discours et les états financiers complets sont actuellement disponibles pour consultation sur le site : www.ville.valleyfield.qc.ca, à la page d'accueil et ultérieurement sous l'onglet CITOYENS, rubrique ADMINISTRATION ET FINANCES MUNICIPALES.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter au nom des membres du conseil municipal, de l'ensemble de notre direction et des employés, un bon été. Soyez prudents et profitez de la programmation culturelle et sportive offerte par la Ville à nos jeunes et moins jeunes.

Bon été à tous et à toutes!

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Denis Lapointe', written over a light blue rectangular background.

Denis Lapointe, Ing. M. Ing. Env.
Maire
Ville de Salaberry-de-Valleyfield